

Le Groupe de Cairns continuera d'analyser soigneusement les incidences du concept de "tarification" introduit dans les négociations l'année dernière en ce qui concerne le traitement des barrières. Les ministres sont d'avis qu'il s'agit d'un apport constructif au débat sur les mécanismes de réforme et que cette proposition devrait être examinée à fond durant les négociations qui auront lieu après le mois d'avril.

Les ministres exhortent le Japon à jouer un rôle plus actif dans le processus de réforme des échanges agricoles. Ils ont examiné la proposition du Japon, qui voudrait que certaines "denrées alimentaires de base" échappent à certaines dispositions du processus de libéralisation. Les ministres estiment que des exceptions par produit sont incompatibles avec la nature globale des efforts de réforme et qu'elles risquent de perpétuer les distorsions qui existent actuellement dans les échanges agricoles. C'est pourquoi ils soulignent que la sécurité alimentaire ne peut servir de prétexte au protectionnisme.

Parallèlement, ils notent que de nombreux pays en développement craignent que la mise en place des nouveaux mécanismes de réforme de l'agriculture et des échanges commerciaux ne se fasse au détriment de leurs besoins alimentaires, compte tenu du développement global de l'économie.

Les ministres endossent de nouveau le principe d'un traitement différencié et plus favorable pour les pays en développement. Ils sont d'avis que les pays participants aux consultations devraient se rallier à leur position sur cette question, et ils notent du même coup qu'un nombre considérable de pays ont déjà indiqué qu'ils appuyaient cette idée. Ils attirent notamment l'attention sur les dispositions de leur proposition qui exempterait les pays en développement de prendre des engagements à court terme.

Les ministres indiquent que les modalités d'application d'un traitement différencié et plus favorable pour les pays en développement devraient être précisées au moment de la négociation du cadre à long terme.

Les ministres prennent note des préoccupations exprimées par certains pays en développement importateurs de denrées alimentaires quant à la possibilité que la réforme des échanges agricoles ait des répercussions négatives sur leur économie. Ils reconnaissent qu'il importe de continuer à dialoguer avec ces pays afin de cerner les problèmes associés au processus de réforme et de voir dans quelle mesure ces derniers ne pourraient pas être réglés dans le cadre du GATT et en collaboration avec d'autres institutions. Parallèlement, ils sont toujours d'avis que tous les participants bénéficieront de la libéralisation des échanges dans le domaine agricole et dans d'autres domaines qui